



MAIRIE DE DOLE

2023 - 0079

**Délégation aux fonctions
d'officier d'état civil de :**

M. Nicolas GOMET
Conseiller Municipal

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU JURA

EXTRAIT

du Registre des Arrêtés du Maire de la Ville de Dole

Le Maire de la Ville de DOLE ;

VU les articles L.2122-32 et L.2122-18 du Code Général des
Collectivités Territoriales ;

VU l'empêchement de Monsieur le Maire et de ses Adjoints ;

ARRETE :

Article 1 : Monsieur Nicolas GOMET, Conseiller Municipal de la Ville de DOLE, est délégué pour exercer en nos lieu et place, les fonctions d'officier d'état civil, au cours de la journée du **samedi 21 janvier 2023**.

Article 2 : Copie de l'arrêté sera diffusée à :

- Service Etat Civil
- Service des Moyens Généraux
- Monsieur Nicolas GOMET

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait en Mairie de DOLE (Jura), le dix-sept janvier deux mille vingt-trois.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jean-Baptiste GAGNOUX

